

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 21 décembre 2022, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Madame la conseillère Mélanie Gobeille District 1
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4
Monsieur le conseiller Yvon Pepin District 5
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beaugard.

Sont absent (s) :

Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2
Madame la conseillère Marie-France Beaudry District 3

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général et Mme Julie Lamarche, OMA, greffière.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

655-12-2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Appuyé de Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

De déclarer la séance ouverte à 16h00.

Adoptée à l'unanimité.

656-12-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mélanie Gobeille

Appuyé de Yvon Pepin

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis :

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
5. **AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 6.1 **Direction générale**
- 6.2 **Finances et trésorerie**
- 6.3 **Greffe et affaires juridiques**
7. **RÉGLEMENTATION**

- 7.1 Adoption du règlement numéro 1909 décrétant l'imposition des divers taux de taxation, autres compensations ainsi que leur mode de paiement (exercice financier 2023)
8. **AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**
9. **INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS**
10. **LOISIRS ET CULTURE**
11. **SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES**
12. **RESSOURCES HUMAINES**
13. **AFFAIRES NOUVELLES**
14. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1797 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffe et affaires juridiques

RÉGLEMENTATION

657-12-2022

Adoption du règlement numéro 1909 décrétant l'imposition des divers taux de taxation, autres compensations ainsi que leur mode de paiement (exercice financier 2023)

Considérant les dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ c. F-2.1);

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à la séance du 19 décembre 2022 sous la résolution numéro 619-12-2022 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

Considérant que le règlement a pour objet fixer les taxes foncières générales et spéciales et les compensations pour l'année 2023;

Considérant qu'il n'y a eu aucun changement entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour adoption;

Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Gobeille

Appuyé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

D'adopter le règlement numéro 1909 décrétant l'imposition des divers taux de taxation, autres compensations ainsi que leur mode de paiement (exercice financier 2023).

Adoptée à l'unanimité

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPOT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

658-12-2022

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

Que la séance soit levée à 16h01.

Adoptée à l'unanimité.

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.